

LES MERCURIALES

COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS. L'Office National Interprofessionnel des vins communique : les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Onivins et communiqués aux commissions de cotation au cours de la période du 03 au 10/11/2005 sont les suivants :

COMMISSION OFFICIELLE DE COTATION DES VINS DU LANGUEDOC (AUDE-HÉRAULT-GARD) DES COURTIER ASSERMENTÉS. Période du 29 octobre au 9 novembre 2005. VOLUME GLOBAL DES TRANSACTIONS EN LANGUEDOC (1ère QUINZAINE DE NOVEMBRE 2005)

Vins de Table, Vins de Pays, Vins de Pays d'OC, Vins d'Appellations d'Origine. Tableaux de prix au degré hecto et par hectolitre pour les vins rouges, rosés et blancs.

COMMENTAIRES - Sur le millésime nouveau, dans le contexte d'un marché peu actif, la production tente de résister à des perspectives de prix qu'elle juge insuffisantes.

BORDEAUX 21 novembre 2005. Du 14 au 18/11/2005. Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest.

VINS ROUGES. Récolte 2004 : BORDEAUX : 700 à 1 000 €/t. BORDEAUX SUP : 800 à 1 100 €/t. COTES : 750 à 1 300 €/t. MÉDOC : 1 296 à 1 600 €/t. ST-EMILION : 1 700 à 2 500 €/t. GRAVES : 850 à 1 372 €/t.

BERGERACOIS. Récolte 2005 : COTES de BERGERAC : 800 €/t. Récolte 2004 : BERGERAC rouge : 590 à 700 €/t. BERGERAC sec : 580 à 700 €/t. COTES de BERGERAC : 1 000 à 1 050 €/t. MONBAZILLAC : 2 400 à 2 500 €/t.

NANTES 18 novembre 2005. Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la compagnie des courtiers de marchandises assermentés.

VINS DE TABLE. (Euros par degré hecto suivant qualité) Blanc : 2,50 €/°/hl. Rouge et rosé : incoté. VDP DU JARDIN DE LA FRANCE. (Euros par hectolitre suivant qualité) Rouge, cépage gamay : incoté. Rouge, cépage cabernet : incoté. Rosé, cépage gamay apte : 45,73 €/hl. Rouge, cépage cabernet apte : 45,73 à 48,00 €/hl. Blanc, cépage chardonnay : 53,36 €/hl. Blanc, sans cépage : incoté.

Nota : les conditions normales de la présente mercuriale s'entendent marchandises prises à la propriété non logées et sans conditions de paiement.

PERPIGNAN 21 novembre 2005. Commission de constatation du cours des vins dans les Pyrénées-Orientales.

VIN DE TABLE rouge et rosé, R. 04/05 : 10° à 14°9 : 2,48 à 3,05 €/°/hl. V. DE PAYS rouge, qualité spéciale R. 04 : 12°9 : 60 €/hl. V. DE TABLE blanc, qualité spéciale R. 05 : 14°8 : 52 €/hl. VIN DE PAYS blanc, cépage R 2004 : 13° : 73,20 à 83,30 €/hl.

CE : VIN DE TABLE rouge et rosé : 4 954 hl - 12°48 - 2,50 €/°/hl.

Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés. Règlements CEE 1493/1999 et arrêté préfectoral du 16/10/98.

Prix moyen pondéré des vins retenus pour la cotation : Cotation commission CEE. VINS DE TABLE Blancs : insuffisance d'affaires. Rouges et rosés : 29 130 hl - 12°16 - 3,09 €/°/hl.

NÎMES 21 novembre 2005. Commission chargée de la constatation des cours des vins et spiritueux.

VDT et VDP rouges et rosés 9° à 9°9 : insuff. d'affaires pas de cote. 10° à 12° : 2,50 à 3,50 €/°/hl. + 12° : 2,50 à 3,50 €/°/hl.

MONTPELLIER 22 novembre 2005. Du 11 au 17/11/2005. Commission spéciale européenne.

VINS DE TABLE : 12°2 - 33 026 hl - 3,90 €/°/hl. MOÛTS destinés aux jus de raisin : / VDP de l'Hérault rouge : 11°9 - 26 021 hl - 45 €/hl. VDP d'OC et cépages rouge et rosé : 12°6 - 14 631 hl - 58 €/hl.

Commission de cotation européenne VDT : 5 505 hl - 12°3 - 3,15 €/°/hl. VDP : 13 004 hl - 12°7 - 55 €/hl.

AVIGNON 14 novembre 2005. Du 29/10 au 10/11/2005. Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon.

VINS DE TABLE Rouge : 12° à 14° : 2,33 à 3,27 €/°/hl. Rosé : 11°9 à 12°5 : 3,03 à 4,48 €/°/hl. Blanc : 11°5 à 12°5 : 2,48 à 3,60 €/°/hl.

Commission de cotation européenne VDT : 5 505 hl - 12°3 - 3,15 €/°/hl. VDP : 13 004 hl - 12°7 - 55 €/hl.

NARBONNE 17 novembre 2005. Du 03 au 09/11/2005. Cotation européenne.

ALSACE 7 novembre 2005. Mercuriale des vins d'Alsace à la propriété établie par le CIVA. Période du 01 au 31/10/2005.

Mercuriale des vins de base Crémant d'Alsace. Période du 01 au 31/10/2005. Nombre de lots insuffisant pour publication.

CORSE 18 novembre 2005. Années de récolte : 2000 à 2005. Du 12 au 18 novembre 2005. Commission de cotation de l'ONIVINS / Bastia.

VINS ROUGES ET ROSÉS. VINS DE TABLE : Moins de 10° : / De 10° à 12° : 462 hl - 11°78 - 47,45 €/hl - 4,03 €/°/hl. Plus de 12° : 1000 hl - 12°50 - 33,00 €/hl - 2,64 €/°/hl.

VINS BLANCS. VINS DE PAYS : De 10°9 à 12° : 5 393 hl - 12°00 - 61,26 €/hl - 5,11 €/°/hl. Plus de 12° : 4 294 hl - 12°52 - 57,42 €/hl - 4,59 €/°/hl.